Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_028-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Commune de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/07/2026

Référence
2026-28

Objet de la délibération
COMMISSIONS COMUNAUTAIRES

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	18	19

Date de la convocation
2 juillet 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de TREMEVEN dûment convoqué le deux juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le mercredi huit juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame Aurélie FOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme AUFFRET Annie, Mme BRISHOUAL Natacha, Mme BRUNOU Céline, M. DAVID Anthony, M. DERRIEN Dominique, M. FEVRIER Florent, Mme FOUCHER Aurélie, M. GEHANNIN Pascal, M. HELOU Roland, Mme LE GOFF Perrine, Mme LE GUILLOUX Muriel, M. LE LANN Guillaume, Mme LE ROUX Solène, Mme MOUILLEAU Pascale, Mme PRAT Cathy, M. PRIMAT Alain, M. QUENTEL Jean-Claude, M. SCELO François.

Absents et excusés :
Mme KERVEADOU Dominique, donnant procuration à Mme FOUCHER Aurélie

Secrétaire de séance : Mme BRUNOU Céline.

Objet de la délibération : COMMISSIONS COMUNAUTAIRES

Madame le Maire expose :

Lors de la séance du 5 mai 2026, le Conseil Communautaire a décidé la création de 7 commissions thématiques intercommunales :

- Finances
- Aménagement (mobilités, urbanisme intercommunal, habitat)
- Cycles de l'eau (Grand cycle, eau et assainissement)
- Solidarités (enfance jeunesse sport, initiatives sociales et santé)
- Culture et Pays d'Art et d'Histoire
- Environnement (déchets, environnement, énergie, Plan climat, alimentation)
- Attractivité (tourisme, commerce, développement économique, emploi)

Conformément au règlement intérieur en vigueur, chaque commission comprendra des membres titulaires désignés au sein du conseil communautaire ou des conseils municipaux. Chaque commune pourra être représentée par 2 élu·es maximum par commission, les Vice-président·es n'étant pas comptabilisé·es dans ce quota.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_028-DE

Afin de permettre à l'ensemble des élu·es du territoire de mieux appréhender les compétences et missions de chaque commission, des réunions de découverte ont été organisées pour chacune d'entre elles.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis les candidatures présentées,

Après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** les conseillers municipaux suivants pour siéger dans les commission communautaires :

Commission	Membres
Finances	François SCELO Natacha BRISHOUAL
Aménagement (Mobilités, urbanisme intercommunal, habitat)	Pascal GEHANNIN Muriel LE GUILLOUX
Cycle de l'Eau (grand cycle, eau et assainissement)	Florent FEVRIER Roland HELOU
Culture – Pays d'Art et d'Histoire	Pascale MOUILLEAU Solène LE ROUX
Solidarité (Enfance, Jeunesse et Sport, initiatives sociales et Santé)	Natacha BRISHOUAL Dominique KERVEADOU
Attractivité (Tourisme, Commerce, Développement Economique, Emploi)	Céline BRUNOU Alain PRIMAT
Environnement (Déchets, Environnement, Energie, Plan Climat, Alimentation)	Anthony DAVID Guillaume LE LANN

Vote : Unanimité

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 9 juillet 2026

Le Maire,
Aurélie FOUCHER

MAIRIE de TREMEVEN
29 (Finistère)